



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# CACES® R486 CATÉGORIE C INITIALE ET RECYCLAGE

Dernière mise à jour le 02/02/2024.

#### **OBJECTIF**

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

# **COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

 Etre capable de mettre en œuvre une plate-forme élévatrice mobile de personnes hors production de catégorie C en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R486

Tarif	Voir les conditions générales de vente
Réf.	CACES R486 C INI REC
Contact	0298968158 contact@formaseco.bzh www.formaseco.bzh

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne étant amenée à utiliser régulièrement ou occasionnellement des PEMP hors production

# **PRÉ-REQUIS**

- Formation au port du harnais adaptée à la PEMP / Formation comprise dans nos formations CACES®
- Age minimum 18 ans







# **PROGRAMME**

# 1 - THÉORIE

Connaissance générale

Technologie et stabilité des PEMP

Exploitation des PEMP

Entretien

Port du harnais adapté aux PEMP

#### 2 - PRATIQUE

Prise de poste et mise en service

Adéquation

Mise en place type 1

Conduite Manœuvres 3B

Chargement déchargement sur porte-engins

Fin de poste - maintenance

# LES PLUS

Formation au port du harnais adapté à la PEMP incluse dans la formation

# **RÉSULTATS:**

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%

- Aux formations SST : 100 %

- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %
- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2éme passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation





**INTERVENANT(S)** 

# ÉVALUATION

## ATTRIBUTION FINALE

Formateurs et testeurs CACES® R486

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R486 de la CNAMTS

Remise d'une attestation de formation professionnel et d'un certificat CACES®

# **MAINTIEN DES CONNAISSANCES**

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES® R486 Catégorie C Initiale et recyclage